



# Site historique de Grimaldi de Monaco

#### Le mot du Maire

À voir perdurer l'absence de signalétique dans la Grande rue certains ont peut-être pensé que les panneaux routiers, à l'instar de l'huile ou de la moutarde, venaient d'Ukraine et ils n'ont peut-être pas tort car depuis le mois de mars les services municipaux sont à la peine pour obtenir l'achèvement des travaux d'aménagement routier du centre-ville. Aux dernières nouvelles tout devrait rentrer dans l'ordre en ce début de mois de juillet mais avec les panneaux tout neufs de nouvelles dispositions pour le stationnement devront être prises en compte. En effet, afin de faciliter l'accès aux commerces, la Grande rue est devenue zone « bleue » avec une durée de stationnement limitée, de même que la placette jouxtant le parc du Paradis des Loups. Pour ceux qui s'inquièteront de la commodité d'un stationnement de plus longue durée, la carte ci-contre rappelle toutes les possibilités de stationnement dans notre ville avec plus de 400 places publiques permettant d'accéder en moins de 3 minutes à pied à l'ensemble des commerces et des habitations du centre-ville (les cercles sur la carte centrés sur les zones de stationnement ont un rayon de 200 m soit environ 3 min. de marche).

Du côté du respect des règles, depuis son arrivée début mai, notre nouveau garde-champêtre s'est attaché à une démarche « pédagogique » afin de ramener à un meilleur sens civique ceux d'entre nous qui ont pris depuis quelques temps des libertés avec le code de la route, notamment aux abords des écoles. A partir du début de ce mois de juillet les actions deviendront plus fermes et il en coûtera au minimum 35 € pour les stationnements hors emplacements, hors délais ou à contresens voire 135 € pour les stationnements très gênants ou dangereux. Est-il besoin de rappeler que les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons et qu'il n'est pas admissible de contraindre notamment les enfants, les mamans avec leur poussette ou les personnes handicapées à risquer leur vie sur la chaussée pour s'éviter quelques minutes de marche. Les contrôles de vitesse en partenariat avec la gendarmerie seront également accentués et à cet égard je rappelle à tous les distraits que depuis un an la vitesse est limitée à 30 km/h dans le centre-ville, non seulement pour des raisons de sécurité mais aussi de bruit pour les riverains (au-delà de 30 km/h le bruit de roulement des véhicules « normaux » prend nettement le pas sur celui du moteur).

Mon propos du mois sur les questions de circulation ne serait pas complet si je ne parlais pas des travaux à venir. En effet, après le long chantier de la Grande rue, la fermeture des ponts Maginot et Schwabmünchen en mai et juin par le Département pour leur mise en sécurité, la fermeture de la rue Thiers par la Communauté de Communes et le syndicat des eaux en juin pour la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable, nous aurons encore à supporter, dès le début du mois

d'août, la fermeture du faubourg de Belfort à partir de l'avenue de Schwabmünchen jusqu'à la place des Mineurs pour la réfection du réseau pluvial et l'enfouissement des réseaux secs par la commune et à partir de début septembre une fermeture de la rue Traversière et de la rue du Tilleul pour l'enfouissement de la ligne haute tension par ENEDIS. Autant dire que notre patience sera encore mise à rude épreuve pour de longs mois !



Les comptes rendus des réunions du Conseil municipal des 19 mai et 16 juin sont consultables sur le site internet de la mairie www.giromagny.fr

### Rencontres des Sites historiques Grimaldi de Monaco samedi 4 et dimanche 5 juin

Pour pérenniser les liens entre les collectivités ayant un passé commun avec la Principauté de Monaco, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco rend visite depuis plusieurs années déjà aux « anciens fiefs » de la dynastie des Grimaldi. Le Prince a souhaité que soit organisée chaque année, sur la place du Palais, une rencontre des Sites historiques Grimaldi de Monaco,. Pour cette 3è édition les communes invitées par la Fédération des Sites historiques Grimaldi de Monaco organisatrice de cette manifestation, étaient : Hambye, Granville, Saint Lô, Moyon, Torigni-sur-Vire, Percy et Cherbourg pour le département de la Manche.Cagnes-sur-Mer, La Turbie, Peille, Puget-Théniers,

Antibes Juans-les-Pins pour les Alpes-Maritimes ainsi que Belfort et Giromagny pour le Territoire de Belfort. Le maire, Christian Coddet, s'est rendu à Monaco accompagné de quatre élus sans frais pour la commune. Marylène Swietek artisan d'art céramiste (Envol Création), Christophe Thurnherr, marqueteur d'art, exerçant tous deux à Giromagny, et Pascal Contet, musicien et président du festival Fort en musique, complétaient la délégation de « Giromagny ». Ces journées, placées sous le signe du partage et de la convivialité, ont pour but de promouvoir les communes au travers de leur patrimoine gastronomique, artisanal, culturel, historique ou musical.



Le maire Christian Coddet reçoit le label Sites historiques Grimaldi de Monaco des mains de S.A.S le Prince Albert II.



Marylène Swietek (Envol Création) céramiste d'art

# Un peu d'histoire...

En 1659, le roi Louis XIV octroie à son premier ministre, le cardinal Mazarin, en remerciements des services accomplis, un ensemble de terres annexées au royaume de France dont le comté de Belfort et la seigneurie du Rosemont (Giromagny et villages). À la mort du cardinal, ses fiefs sont transmis à sa nièce préférée Hortense Mancini puis à ses descendants jusqu'à Louise d'Aumont, dernière duchesse de Mazarin qui épouse en 1777 Honoré Grimaldi, futur Prince Honoré IV.

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco possède, entre autre, les titres de comte de Rosemont et de comte de Belfort.



S.A.S le Prince Albert II rend visite au chalet « Giromagny »



Pascal Contet sur scène



Christophe Thurnherr, marqueteur d'art

### « MAI à VÉLO » : Giromagny classée 83<sup>è</sup> sur 104 dans la catégorie villes de moins de 30 000 habitants !

Motivés par la météo clémente du mois de mai ou stimulés par le challenge, les 36 inscrits adeptes de la petite reine ont pédalé sur les routes du canton pour se balader ou se rendre au travail et ont ainsi cumulé 3045 km. Une belle performance pour notre petite ville! Le 28 mai, place de Gaulle, Nathalie Guth et Thierry Marline, respectivement 1<sup>re</sup> et 2<sup>è</sup> du classement, ont reçu un trophée, spécialement conçu par un artisan local, Louis Pata, des mains de Patricia Vuillaumié, maire adjointe.

Durant l'après-midi, le bike-club et l'association Les 7 Chemins se sont associés à la manifestation en proposant des parcours de maniabilité en VTT et vélos adaptés.

Auparavant, l'arrivée de la traversée du département par les bénévoles de l'association Les 7 Chemins en handbike et autres vélos adaptés a eu lieu à la résidence Saint-Joseph pour le plus grand plaisir des résidents.



#### Les élus du CMA vous informent :

Initialement prévue le 26 juin, la course de caisse à savons organisée par les jeunes élus du CMA est reportée au dimanche 18 septembre. Profitez de l'été pour fabriquer, vous aussi, votre véhicule sans moteur! Cette course est ouverte à tous, petits et grands à partir de 8 ans. Inscription obligatoire. Règlement disponible en mairie.

Les décorations d'été ont fleuri aux 4 coins de la commune. Un grand merci aux bénévoles qui se retrouvent tous les lundis pour créer, fabriquer, peindre puis installer des décors pour le plaisir de nos yeux. Si vous avez une âme d'artiste n'hésitez pas à rejoindre le groupe des bricolos. (contact : Élisabeth Willemain, adjointe au maire)



#### Rappel

Horaires d'utilisation des tondeuses, débrousailleuses ou autres appareils à moteur :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 14h30 à 19h30 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Dimanche et jours fériés



Rappelons aussi que tout brulage est interdit sur l'ensemble du Territoire de Belfort

de 10h00 à 12h00

### Ouverture d'un nouveau restaurant au centre ville!

Après de nombreuses années sans activité, le restaurant Aux Bons Goûts a repris vie ce 8 juin. Dans un cadre authentique, les nouveaux locataires du 43 Grande Rue vous accueillent chaleureusement pour vous proposer une cuisine traditionnelle à prix raisonnables. Du côté salle, Carole assure un service agréable pour les 30 couverts disponibles. Côté cuisine, Sylvain vous propose des plats entièrement faits maison et s'efforce de travailler avec des produits locaux. Ces anciens gérants de la Table d'Oscar à Belfort ont décidé de changer d'air après la crise sanitaire. Ce fut donc un coup de cœur pour notre ville en s'installant face à la mairie dont les nouveaux aménagements leur permettront de proposer des couverts en terrasse. Voici donc une adresse qui manquait pour compléter l'offre du centre-bourg de Giromagny. Le restaurant est ouvert le midi du mardi au dimanche ainsi que le soir du jeudi au samedi. Le bar est accessible durant ces heures d'ouverture. Possibilité d'accueillir des repas de groupe. Réservations au 03 84 27 54 53.



# **Entreprise ZEPI, Julien Kassel**

Un nouvel artisan, dépanneur plombier chauffagiste vient d'installer son entreprise dans notre village.

Après un apprentissage, diplôme et licence en Alsace Lorraine, il travaille et se perfectionne entouré de compagnons expérimentés. Des chantiers, du parlement européen au cinéma Pathé de Besançon, il a acquis l'expérience qui lui permet aujourd'hui de proposer ses services aux habitants de Giromagny.

Ce jeune entrepreneur souriant, est à votre service au 07 77 90 21 85 - 69ter, faubourg d'Alsace



# France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53 CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO

> Conciliateur en Justice Mercredis 6 et 20 juillet de 14h à 17h Sur rendez-vous au 06 82 17 55 92

Permanences Chambre de Métiers et de l'Artisanat Mercredis 13 & 27 juillet de 14h à 17h Sur rendez-vous au 03 39 53 06 53

# ersonnel M

www.giromagny.fr

sur notre site:

le consulter

également

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire • 03.84.27.14.18

Amandine BLANC: amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations

• 03.84.27.02.10

Karine BEN : karineben@giromagny.fr Centre Communal d'Action Sociale-Visiteuse Sociale

• 03.84.27.14.80

Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

# En juillet

Marche La Solidaire départ 14h30 Samedi 2 Résidence St Joseph

Contact Sophie Canal: 03 84 27 14 61

Dimanche 3 InFORTmations (voir annonce ci-contre)

Mercredi 13 Soirée festive place des mineurs (voir annonce ci-contre)

Jeudis 16 & 28 Ramassages des sacs de tri

(à sortir la veille après 18h)

Mardi 19 Déchèterie mobile de 12h à 19h

au Stade Edouard Travers

Dimanche 31 Passage du tour de France féminin

Le dimanche 24 juillet, le Club Vosgien Giromagny vous propose une randonnée intitulée « Sur les Sentiers de Randonnée des Forts », iournée organisée à l'occasion du Centenaire du Département.

Cette randonnée a pour départ le fort des Basses Perches et pour arrivée le fort Ordener.

> Renseignements, inscription obligatoire au 06 42 13 60 37.

# Tribune de l'opposition

#### Article non fourni

# Fête Nationale : Rendez-vous place des mineurs le 13 juillet!

La commission animation vous propose pour la fête nationale une soirée festive avec ambiance musicale, marché de producteurs, artisanat, buvette avec le FC Giro-Lepuix, petite restauration....

À partir de 18h, arrivées des véhicules de l'association Choc Memory accompagnés des Miss Excellence Franche-Comté.

### Cet été, la médiathèque vous propose

- Quatre ateliers de création artistique animés par Denise Crolle-Terzaghi. Pour enfants et adultes.
- Le quatrième volet de l'exposition photographique consacrée aux quatre éléments débutera en juillet et restera visible dans les locaux de la médiathèque jusque fin septembre. Venez découvrir la sélection de clichés que vous proposent cinq photographes sur le thème du FEU.

Contact, réservation, renseignements 03.84.29.03.57 ou mediathèque.giromagny@ccvosgesdusud.fr

#### « InFORTmations »

Les visites estivales du Fort Dorsner reprennent le dimanche 3 juillet. Pendant tout l'été, venez découvrir ou redécouvrir le Fort les mercredis et dimanches de 14 heures à 18 heures (dernière entrée à 17h15). Les travaux de restauration ont avancé ces derniers mois ce qui permet de proposer aux visiteurs la découverte de 2 nouvelles salles. Le circuit jeu pour les enfants a été revu, des cadeaux sont à gagner Association Font Dons ven pour ceux qui découvrent la combinaison du coffre aux trésors.



Des visites de nuit à la lampe à pétrole sont programmées les samedis 9 et 23 juillet, ainsi que 6 et 20 août, à 21h, sur réservation au 06 72 56 42 70.

Nous vous attendons nombreux!

# Propriétaire de cochons, protégez vos cochons et ceux des autres.

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie animale due à un virus qui touche



exclusivement les porcs domestiques et les sangliers. En élevage, le taux de mortalité est proche de 100%.

La Préfecture du Territoire de Belfort en appelle donc à la vigilance des détenteurs concernés qui doivent déclarer les lieux de détention de leurs suidés auprès de l'Établissement de l'Élevage (EDE) de Franche-Comté

(Tél: 03 81 82 67 00), mail contact@edefc.fr, 1B rue des entreprises - BP 65 - 25410 **VELESMES-ESSARTS** 

# Passage du Tour de France féminin

Dimanche 31 juillet, le Tour de France féminin passera par Giromagny lors de sa 8<sup>è</sup> et dernière étape : Lure-La Planche des Belles Filles. Les coureuses traverseront la ville par l'axe rue du Tilleul-Fg de France à 16h30 et la caravane composée d'une guarantaine de véhicules stationnera en ville à partir de 15h.



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : https://www.giromagny.fr Directeur de la publication : Christian Coddet

Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline Crédit photos : Thierry Marline, Naomi Margerard

Ont participé à ce numéro : Louis Marline, Barbara Natter, Christian Orlandi, Patricia Vuillaumié

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression Distribution: mairie de Giromagny 1800 exemplaires - N° 229 - Dépôt légal 06-2022